

Journal d'ESTAVAYER

JOURNAL OFFICIEL DE LA COMMUNE D'ESTAVAYER



Edito

Chères citoyennes, chers citoyens,

Ces derniers mois ont été marqués par le Coronavirus. J'espère qu'à l'heure où vous lirez ces lignes, la situation se sera régularisée et que nous pourrons envisager le futur plus sereinement. Malgré la crise passée qui a chamboulé nos habitudes et notre manière de vivre, nous devons être confiants en l'avenir.

L'été 2020 sera malheureusement marqué par l'absence de la plupart des manifestations programmées. Nous vous encourageons à profiter de cette période pour découvrir ou redécouvrir les richesses de notre Commune en vous promenant à pied ou à vélo dans notre belle campagne, en flânant dans nos forêts, en profitant des rives de notre lac ou en chassant les bonnes affaires dans nos commerces et auprès de nos artisans, avant de récupérer de vos efforts dans un des nombreux établissements publics de notre Commune qui se fera un plaisir de vous accueillir et de vous proposer une spécialité.

Au sein de la Commune, nous nous efforçons d'être optimistes et résolument tournés vers l'avenir en poursuivant les projets entrepris depuis le début de la législature. Il nous tient aussi à cœur d'avoir votre opinion sur les actions que nous entreprenons et sur le fonctionnement de la Commune. C'est pourquoi nous avons organisé un grand sondage auprès de la population dont les détails sont présentés dans cette édition. Nous vous remercions de tout cœur d'y participer. Votre avis est précieux et il permettra aux autorités de mieux connaître vos besoins et vos attentes pour le futur.

Je vous souhaite à toutes et à tous un bel été.

Eric Chassot, Syndic

SOMMAIRE

p. 2-3
**SONDAGE À LA POPULATION
INFORMATIONS DIVERSES**

p. 4-5
ORGANISATION POLITIQUE

p. 6-7
COVID-19

p. 8-9
**SERVICES POLICE, ENVIRONNEMENT,
TERRITOIRE**

p. 10-11
SECTEUR DE LA VOIRIE

p. 12-13
POMPIERS, EAU, ESPACES VERTS

p. 14
RESEAU ÉCOLOGIQUE DE VUISSENS

p. 15-16
TOURISME ET LOISIRS



Une administration communale à votre service

L'administration communale de la Commune d'Estavayer se situe à
Estavayer-le-Lac
Rue de l'Hôtel de Ville 11
Bâtiment dit de La Grenette

Elle abrite la majorité des activités administratives de la Commune :

- Contrôle des habitants, réception ;
- Police communale ;
- Secrétariat général ;
- Ressources humaines ;
- Comptabilité, finances, impôts ;
- Service de l'environnement ;
- Service du territoire ;
- Secrétariat des écoles.

Horaires de l'administration communale du 13 juillet au 17 août 2020 :

- Tous les matins selon l'horaire usuel : 08h30-11h30 ;
- Jeudi après-midi de 14h00 à 19h00 ;
ACCUEIL UNIQUEMENT

Numéro de téléphone principal de l'administration communale :

026 664 80 00

Adresse électronique :

commune@estavayer.ch

Les coordonnées détaillées de chaque service et secteur sont disponibles sur notre site internet :

www.estavayer.ch

Plusieurs autres prestations fournies par la Commune sont proposées de manière décentralisée, dans d'autres bâtiments: Défense incendie, Eau potable, Eaux usées, Edilité, Crèche, Musée, Sport, Animation jeunesse, Estasympa, Accueil extra-scolaire, etc.

Votre avis nous intéresse !

SONDAGE À LA POPULATION

La Commune d'Estavayer a vu le jour au 1er janvier 2017. Le Conseil communal a décidé de se doter d'un programme de législature 2017-2021 afin de définir l'ambition de la Commune pour les années à venir. Ce programme a été dévoilé en été 2017. Il contient l'intention suivante : « La Commune d'Estavayer a pour ambition d'être une commune politiquement forte (région, canton), attractive pour sa population (cadre de vie, habitat, transports, vie locale) et dynamique en termes économiques (commerces, tourisme, nouvelles activités). Elle fédère ville et villages autour d'une stratégie de développement équilibrée («un rôle pour chacun») et d'une identité commune. Son administration offre des prestations et infrastructures efficaces (haut degré de satisfaction) et travaille de manière efficiente en tirant le meilleur parti des ressources dont elle dispose (productivité), ce qui lui permet de maintenir dans la durée une situation financière saine et attractive. »

Pour atteindre cette intention, le Conseil communal a défini trois projets stratégiques transversaux et 48 projets spécifiques aux dicastères politiques à concrétiser ou tout du moins à initier durant cette législature qui se terminera en mars prochain avec le renouvellement des autorités politiques. Un de ces projets est de mesurer le niveau de satisfaction de la population.

C'est dans ce cadre que le Conseil communal a décidé de mettre sur pied une enquête de satisfaction à laquelle toutes les habitantes et tous les habitants de la Commune d'Estavayer sont invités à participer. **Cette enquête de satisfaction a pour but de connaître votre avis au sujet de certaines actions entreprises dans le cadre de son programme de législature et elle permettra, pour le futur, d'orienter certaines actions en fonction de vos préoccupations.**

Cette enquête de satisfaction contient 40 questions et aborde de nombreux thèmes de la vie communale (gestion communale, logement, vie associative, attractivité commerciale, manifestations, culture, mobilité, stationnement, informations communiquées, sécurité, développement durable, gestion des déchets, etc.). Elle devrait durer moins de 10 minutes et toutes les réponses seront traitées de manière anonyme et confidentielle. Elle a été réalisée en collaboration avec des spécialistes de la Haute école de gestion de Fribourg.



Le Conseil communal souhaite qu'un maximum de citoyens y participe afin que les résultats obtenus soient représentatifs de l'avis de la population. Vous pouvez la remplir facilement en ligne en scannant le QR Code présent dans cet article ou en vous rendant sur le site internet de la Commune www.estavayer.ch **jusqu'au 31 juillet 2020**. En cas de besoin, vous pouvez aussi obtenir une version papier du formulaire auprès de l'administration communale.

Nous vous remercions d'avance pour votre participation à ce sondage et nous ne manquerons pas de vous communiquer les résultats dans une prochaine édition de ce journal.





© atelierpicxel

L'Office des Curatelles devient régional

Au 1er juillet 2020, la « fusion administrative » de trois EMS, du Service d'Aide et de Soins à domicile et du Service Social et Curatelles de la Broye fribourgeoise sera effective. Cela implique pour le personnel de l'Office des Curatelles, actuellement rattaché à la Commune d'Estavayer, un changement d'employeur. En effet, cinq secrétaires-comptables et six curateurs deviendront employés du Réseau Santé Social de la Broye Fribourgeoise (RSSBF).

Cette nouvelle organisation est en préparation depuis plus de six mois et a été coordonnée par la Cheffe du Service Social ainsi que des Curatelles et les différents acteurs impliqués. Avec cette modification de direction, il est prévu que le personnel soit réparti entre les locaux actuels et le site de Domidier.

Le Conseil communal tient à adresser, à tout le personnel concerné par ces changements, ses plus vifs remerciements pour son engagement au sein de la Commune. Nous tenons encore à mentionner qu'une bonne partie de ce personnel œuvre depuis de nombreuses années au service de la Commune d'Estavayer.

Nous espérons que ces modifications apporteront de nouveaux défis et d'enrichissantes expériences professionnelles. Nous souhaitons tout le meilleur à nos collaborateurs pour leur avenir au sein de ce nouveau Réseau.

Ressources humaines

Les secteurs Animation Jeunesse et Estasympa sont actuellement gérés par un Chef de service et le Conseiller responsable. L'Animation Jeunesse est active grâce au travail de ses deux animatrices Laurence Deillon et Lydie Morattel. Thomas Raaflaub et Aline Catano gèrent les activités d'Estasympa. Afin de permettre à ces deux entités de se développer et d'être encore plus présentes sur le terrain, le Conseil communal a décidé d'engager une Cheffe de secteur qui supervisera le fonctionnement.

Mme Delphine Rapin occupera le poste de Cheffe du secteur de l'animation socio-culturelle et intégration dès le 1er juillet 2020. Elle est au bénéfice d'un Bachelor of Arts HES-SO en travail social qu'elle a mis à profit dans plusieurs institutions de la région. Son engagement à 100% lui permettra de participer, superviser, coordonner,



promouvoir ou mettre en place les différentes activités socioculturelles de la Commune dans les domaines de la jeunesse, des seniors et de l'intégration (Estasympa).

Nous espérons que l'arrivée de Mme Delphine Rapin contribuera à dynamiser, encore plus, un secteur en pleine expansion. Nous lui souhaitons la bienvenue au sein de la Commune d'Estavayer.

Assemblée générale de la Bourgeoisie

En raison de la pandémie et des interdictions de rassemblements publics, l'assemblée des comptes de la Bourgeoisie a bien évidemment été annulée. Conformément à l'art. 106, al. 1 de la loi sur les Communes, l'assemblée bourgeoise doit être convoquée au moins une fois par année, notamment pour approuver les comptes de l'année précédente.

Ainsi, cette année il n'y aura qu'une assemblée qui traitera des comptes et des budgets et elle a été fixée au 23 septembre 2020, pour autant que les assemblées présentielle soient autorisées à ce moment-là.



Le Conseil général

Le Conseil général est appelé à se prononcer sur le projet de budget et la validation des comptes, les propositions d'investissements, l'acquisition et l'aliénation d'immeubles, l'adoption de règlements et toutes autres compétences qui lui sont confiées. Les séances sont publiques.

Il est composé de 60 membres élus pour 5 ans par la population. Il se réunit 5 à 7 fois par année.

Séance du 27 mai 2020 à la Prillaz

Cette séance a eu lieu à la Prillaz sous la présidence de M. Pierre-Alain Joye, 57 conseillers/ères étaient présents.

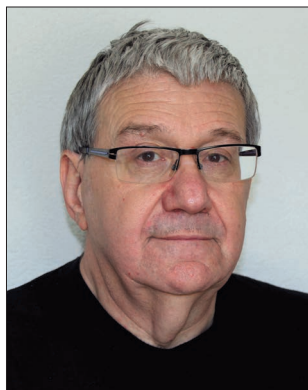


1. Approuvé le procès-verbal de la séance du 19 février 2020 à l'unanimité.
2. Pris acte des communications du Conseil communal.
3. Elu M. Axel Catillaz à la présidence du Conseil général pour 2020 par 56 voix et 1 abstention.
4. Elu M. Thierry Roulin à la vice-présidence du Conseil général pour 2020 par 56 voix et 1 abstention.
5. Elu tacitement M. Rémy Koch, membre à la Commission d'aménagement du territoire pour la période administrative.
6. Adopté le Règlement de la Commune d'Estavayer sur le Droit de cité communal à l'unanimité.
7. Octroyé une délégation de compétence pour la mise à disposition d'un terrain d'environ 7'500 m², sur la parcelle RF 3234, dans les « Bois de la Faye » sur le territoire de Lully, sous forme d'un droit distinct et permanent (DDP) d'une durée de 50 ans, au prix annuel de CHF 0.05/m² pour la construction d'un hangar à copeaux à l'unanimité.
8. Octroyé un crédit d'investissement de CHF 250'000.- TTC pour les travaux de transformation et d'agrandissement des locaux des Services du territoire et de l'environnement, Grenette Bastians 1 par 56 oui, 1 Conseiller général s'est récusé.
9. Octroyé un crédit d'investissement de CHF 128'500.- TTC pour le remplacement des fenêtres et des travaux d'assainissement de la Chapelle de Morens à l'unanimité.
10. Octroyé une autorisation au Conseil communal pour la mise à disposition d'un terrain de 3'357 m², sur la parcelle RF 4397, en zone d'activité « Plein Sud », sous forme d'un droit distinct et permanent (DDP), avec un avantage financier de CHF 39'948.00 à l'unanimité.
11. Octroyé un crédit d'investissement de CHF 94'500.- TTC pour le remplacement de l'éclairage des terrains de tennis à Estavayer-le-Lac et du terrain de skater-hockey à Bussy à l'unanimité.
12. Divers.

Nous rappelons que tous les procès-verbaux du Conseil général sont disponibles sur notre site Internet.



Afin de faire connaissance avec tous les Conseillers généraux, une présentation de 4 personnes selon tournus est faite lors de chaque tirage.



CARLO BONFERRONI Groupe Vernay

Né à Milano (IT), j'ai grandi et été éduqué à Onex. J'ai fait toutes mes études à l'université de Genève, où j'ai obtenu un Master en Economie d'entreprise. Bientôt à la retraite, je travaille dans une banque privée. Je suis marié et j'ai trois grands enfants (2 filles et 1 garçon). Je me passionne pour l'histoire antique et navale. Je joue en amateur au badminton et aux échecs.

Pourquoi je me suis présenté au Conseil général ?

Après avoir été au Conseil de la Commune de Montbrelloz et Président de la COFIN de la Commune de Vernay, j'ai pris goût à la chose publique. En tant que membre du Conseil général, je peux participer activement à la construction d'une nouvelle entité publique et agir ainsi pour que le bien-être du citoyen soit le critère principal des décisions prises.

Si j'étais un plat, un animal, un film ou un livre, un défaut et une qualité ?

Des lasagnes; Un chien; « Spy game » et « Le cycle de Tschäi »; M'intéresser tous azimuts et l'enthousiasme.



BRUNO MARMY Parti démocrate chrétien (PDC)

Né à Fribourg, je suis marié et père de 3 garçons, Nathan, Baptiste et Paul. Titulaire d'un EMBA en gestion d'entreprise, je suis directeur de l'entreprise familiale Marmy viande SA à Estavayer-le-Lac. Durant mon temps libre, je pratique du tennis et de l'alpinisme. Je suis membre de la Jeune Chambre Internationale de la Broye.

Pourquoi je me suis présenté au Conseil général ?

Membre du Conseil général de l'ancienne Commune d'Estavayer-le-Lac, je tenais à poursuivre mon engagement et contribuer au développement de notre nouvelle Commune fusionnée.

Si j'étais un plat, un animal, un film ou un livre, un défaut et une qualité ?

Un tartare de boeuf; Un lion; « Les Chemins de la liberté »; Impatient et persévérant



ROSE-MARIE RODRIGUEZ Parti socialiste (PS)

Originaire de Madrid, née à Estavayer-le-Lac, je suis maman de 2 filles adultes. Enseignante au CO d'Estavayer depuis plus de 30 ans, je suis également juge assesseur à la Justice de paix de la Broye et députée au Grand Conseil depuis 2011. Je partage mon temps libre entre la lecture, la musique, les voyages et une nouvelle formation professionnelle en aromathérapie.

Pourquoi je me suis présentée au Conseil général ?

Comme étrangère, j'ai obtenu le droit de vote et ai été élue en 2006. Le Conseil général représente l'occasion de m'investir pour le bien de la communauté et ainsi joindre aux paroles des actes concrets.

Si j'étais un plat, un animal, un film ou un livre, un défaut et une qualité ?

Les « tapas »; Une loutre; « Le Fléau » de Stephen King; Très impulsive et persévérante.



CLAUDE SAMBOU Parti l'union démocratique du centre (UDC)

Né à Aumont, marié et père de 2 enfants (1 fille de 14 ans et 1 garçon de 9 ans). Assistant de Direction dans une PME d'Yverdon. J'aime écouter de la musique, cuisiner, aller au cinéma, passer du temps avec mes amis.

Pourquoi je me suis présenté au Conseil général ?

Faisant partie de la Commission scolaire, j'ai été approché par le responsable du groupe pour me présenter en tant que Conseiller général. J'y ai vu une bonne opportunité de faire avancer Estavayer dans un avenir prometteur tout en respectant les intérêts de toutes et tous, de manière constructive ailleurs que sur les réseaux sociaux.

Si j'étais un plat, un animal, un film ou un livre, un défaut et une qualité ?

Une bonne grillade; Un chat; « Star Wars »; Impatient et attentif.

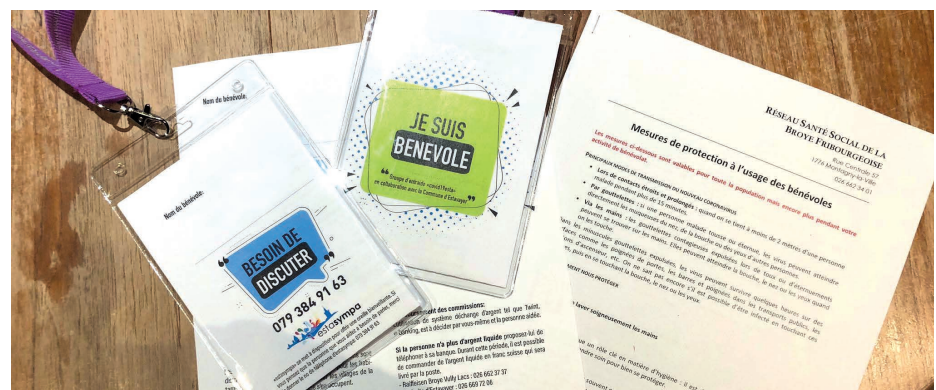


VIVRE À ESTAVAYER

Un printemps 2020 marqué par la crise liée au Coronavirus (COVID-19)

MERCI AUX BÉNÉVOLES

Le printemps est arrivé et avec lui, cette année, un hôte indésirable qui nous a obligés et nous oblige toujours à vivre notre quotidien de façon bien particulière. En effet, depuis la mi-mars, le Coronavirus nous impose de repenser nos comportements, que ce soit au niveau de notre vie sociale en nous privant de rassemblements pour des moments conviviaux, de notre travail ou encore de nos déplacements pour faire des courses ou autre.

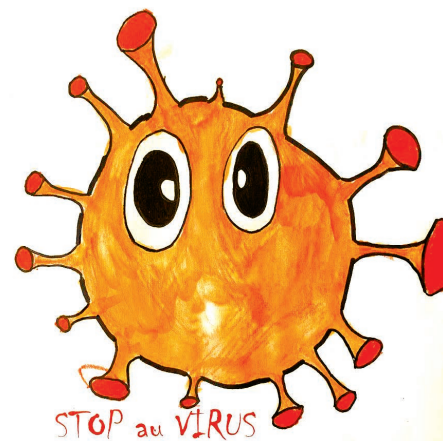


Les personnes de plus de 65 ans ou à risque ont été particulièrement touchées car l'OFSP leur a recommandé de rester chez eux. Suite à cette annonce, un élan de solidarité s'est créé et tout une coalition de volontaires s'est proposée pour leur venir en aide. Ainsi, plusieurs groupes de bénévoles se sont constitués au niveau des jeunes BMRS (Bussy-Morens-Rueyres-les-Prés-Sévaz), FAM (Forel-Autavaux-Montbrelloz), Murist et Font-Châbles-Châtillon, de l'Amicale villageoise de Vuissens ou encore d'un groupe d'entraide à Estavayer-le-Lac mis sur pied à l'initiative de Cindy Wild et de Sylvain Favre, et qui a rapidement réuni plus de 50 membres. Tous ces bénévoles se sont occupés jour après jour de près de 350 personnes sur le territoire communal, principalement pour faire les courses, pour évacuer les déchets ou pour rendre divers autres services. Estasympa s'est aussi mis à disposition pour téléphoner aux aînés qui désiraient avoir des contacts réguliers durant cette période d'isolement. D'autre part, un groupe d'une vingtaine de chauffeurs bienveillants s'est constitué pour assurer les missions de la Fondation Passepartout, réalisées habituellement avec des bénévoles de plus de 65 ans.

La Commune tient par ces quelques lignes à remercier chaleureusement toutes les personnes qui ont donné de leur temps pour le bien-être de nos aînés et de toutes les personnes à risque touchées par cette crise.

Ce virus s'est installé dans nos vies et nous allons encore devoir vivre avec pour une certaine période en adaptant nos comportements et certaines de nos anciennes habitudes. Les personnes âgées ou à risque ont pu recommencer à sortir mais en respectant les mesures sanitaires mises en place. Il en va maintenant de la responsabilité de chacun de respecter les directives de l'OFSP pour apprendre à vivre avec ce virus et éviter que ne survienne une nouvelle vague.

En cette époque troublée, nous vous encourageons à prendre le temps de vous faire plaisir.



COVID-19 MESURES URGENTES ET TEMPORAIRES EN MATIÈRE FISCALE

Finances

Suite à l'adoption en date du 6 avril 2020 de l'Ordonnance sur les mesures urgentes et temporaires en matière fiscale pour maîtriser la crise du coronavirus, les adaptations suivantes seront effectuées pour les taxations de l'année 2019 (et non les acomptes pour l'année 2020) :

- Prolongement du délai de paiement de l'art. 205 al.6 LICD à 120 jours, sans suspension du cours des intérêts moratoires sur acomptes impayés ou payés tardivement;
- Fixation du taux de l'intérêt compensatoire à 0% au lieu de 1,5 % dès le 1er janvier 2020 et ce jusqu'au 31 décembre 2020.

Vous pouvez consulter l'Ordonnance sur https://bdlf.fr.ch/app/fr/change_documents/2989



Chères et chers bénévoles, nous vous remercions pour votre engagement **inestimable !**



Rues durant le confinement



MERCI À NOS CITOYENS

Par ces quelques lignes, le Conseil communal tient à remercier ses citoyennes et ses citoyens...

- qui ont dû continuer à travailler pendant cette période pour assurer des prestations d'urgence et/ou pour assurer le bon fonctionnement de la société ;
- qui se sont engagés comme bénévoles pour porter assistance aux personnes les plus vulnérables ou qui se sont occupés de leurs proches ;
- qui ont respecté les consignes d'hygiène et de sécurité provenant de l'OFSP.

Même si la situation sanitaire s'améliore, nous vous demandons de rester vigilants en maintenant les règles de distanciation sociale prescrites et en conservant les bonnes habitudes prises au niveau de l'hygiène.

ENGAGEMENT COMMUNAL

De son côté, la Commune a aussi pris différentes mesures afin de soulager les personnes et entités en difficulté. En voici quelques exemples :

- Maintien des subventions annuelles aux sociétés locales ;
- Maintien du soutien prévu au budget aux organisateurs de manifestations ;
- Souplesse au niveau de délais ou d'arrangements de paiements ;
- Renoncement à la facturation des salles et infrastructures communales réservées et renoncement à d'éventuels débits ;
- Renoncement à la facturation des heures de gardes planifiées mais non utilisées à l'AES ou à la Crèche communale ;
- Adaptation de certains loyers commerciaux communaux en fonction des situations ;
- Maintien et poursuite des projets en cours et notamment des travaux planifiés afin de faire fonctionner l'économie.

Le Conseil communal a décidé de ne pas créer de fonds spécial ou de réserve particulière, à l'instar d'autres communes, pour pallier les effets du COVID-19. Il n'est pas non plus favorable à des soutiens globaux en distribuant par exemple des montants à la population ou à des entreprises. En effet, toutes les situations sont particulières, chacun ayant été impacté plus ou moins fortement par la crise. Le Conseil communal invite dans un premier temps les personnes en difficulté à recourir aux aides mises en place par la Confédération et le Canton. En cas de nécessité, la Commune est à disposition et les demandes seront analysées.

CONSOMMONS LOCAL !

Les artisans, commerçants et restaurateurs locaux ont été très impactés par cette crise en voyant tout ou partie de leurs activités fortement diminuées, voire suspendues pendant de nombreuses semaines. Plusieurs de ces acteurs économiques essentiels à la vitalité économique de notre cité vont également souffrir ces prochaines semaines de l'absence de nombreuses manifestations qui devront malheureusement être annulées. En cette période de déconfinement partiel, nous ne pouvons que vous encourager à la relance de l'économie locale en consommant chez les restaurateurs ou commerçants locaux ou encore en favorisant les artisans de la région.





Nouveau service à la population

Informations via SMS pour les avis de fermetures

« START ESTAVAYER » sms n° 723

Afin d'améliorer les informations transmises à la population, la Commune d'Estavayer a mis en place un nouveau système vous permettant d'être averti gratuitement, par sms, de divers événements : fermetures de routes lors de manifestations ou de chantiers, coupures d'eau, dangers naturels, ceci quelques jours avant leur occurrence, respectivement en cas d'urgence.

Pour vous abonner à ce service, il vous suffit d'envoyer un sms intitulé START ESTAVAYER au numéro 723 (attention sur message et non WhatsApp). Si vous souhaitez vous désabonner, il vous suffit d'envoyer STOP ESTAVAYER au même numéro.

Ce système vous permettra de recevoir régulièrement des informations utiles sur les avis de fermetures. Le message contiendra aussi le lien vers la page de notre site internet sur laquelle vous pourrez consulter les plans des fermetures de routes.

FERMETURE ESTIVALE DU CENTRE-VILLE

Les recommandations du Conseil fédéral du 27 mai permettent d'envisager une animation légère pour cet été. Sur une impulsion de la Société de développement, la réflexion sur des possibilités d'animation «Covid-19 compatible» a débouché rapidement sur des solutions applicables dans un court laps de temps.

Ainsi la Société de développement, la Société des Commerçants et Artisans de la Ville d'Estavayer-le-Lac et l'Office du tourisme en collaboration avec la Commune proposeront des actions qui animeront le Centre-ville durant le week-end des mois de juillet et août 2020. Afin de rendre le Centre-ville attractif autant pour les citoyens que pour les touristes, les rues de l'Hôtel de Ville et la Grand-Rue seront fermées à la circulation du vendredi 18h00 au dimanche minuit ce qui permettra aux restaurateurs et commerçants de s'approprier le domaine public. En parallèle, un marché se tiendra tous les samedis de juillet à août de 9h. à 14h. D'autre part, des animations musicales seront proposées aux alentours des terrasses.

L'été staviacois sera aussi festif que possible !



RÉGULATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC VIEILLE-VILLE

Afin de limiter les consommations électriques et la pollution lumineuse, l'intensité de l'éclairage public est régulée depuis la mi-avril, selon la programmation décrite ci-après :

- de l'enclenchement jusqu'à 22h00 : 80 % de la puissance maximale
- de 22h00 à 24h00 : 50%
- de 24h00 à 05h00 : 10 %
- dès 05h00 et jusqu'à l'extinction : 80%.

ANNONCE DE TRAVAUX

Les travaux de réaménagement des rues Hôtel de Ville et Grand-Rue, secteur Estavayer-le-Lac, vont commencer cette année. Ces travaux, prévus de longue date, s'inscrivent dans le programme d'embellissement du centre de la Vieille-Ville.

Le planning prévisionnel, sous réserve d'ajustements mineurs de l'ingénieur et des entreprises chargées de l'exécution des travaux, est le suivant :

- Travaux phase I - Hôtel de Ville, depuis la route du Port jusqu'au Banc des Halles : mi-septembre 2020 – fin avril 2021.
- Travaux phase II - Grand-Rue, depuis le Banc des Halles jusqu'à la porte des Dominicaines : mi-septembre 2021 – fin avril 2022.

Une séance d'information sera organisée pour les riverains lorsque le passage plus précis des travaux sera connu, mais au plus tard deux à trois semaines avant le début du chantier.



©atelierpixel

HIÉRARCHISATION DES ROUTES COMMUNALES

En 2019, le Service du territoire a analysé les planifications de la mobilité contenues dans les 7 plans d'aménagement local de la Commune d'Estavayer. Comme il fallait s'y attendre, chaque ancienne Commune avait en la matière une stratégie propre et de nombreuses divergences ont été constatées.

Afin de disposer d'une stratégie commune, le Service du territoire a proposé de revoir globalement la hiérarchie des routes communales.

En se basant sur les normes VSS (Union des professionnels suisses de la route), les domaines publics ont été classés en 3 groupes selon leur fonction :

- Desservir : assurer l'accès aux parcelles et aux bâtiments;
- Collecter : collecter la circulation dans les espaces bâtis;
- Relier : relier des zones habitées, des parties d'agglomération de quartiers et d'autres aménagements générateurs de trafic.

Les routes communales qui ne correspondaient pas à une de ces trois fonctions ont été réunies dans un 4ème groupe. On y retrouve principalement les chemins agricoles d'amélioration foncière (AF).

Les principes utilisés dans le cadre de cette réflexion sont :

- La situation par rapport à la zone à bâtir (en zone à bâtir / hors zone à bâtir);
- Le gabarit des routes (largeur des voies de circulation, sécurité).

Ainsi, le Conseil communal dispose d'un outil lui permettant de mieux gérer les investissements pour son réseau routier; les priorités sont données aux routes ayant une fonction principale. Il peut également mieux gérer le trafic parasite qui emprunte les chemins agricoles et prendre les mesures sécuritaires adéquates (fermeture pour une catégorie de véhicules), sans conséquence pour la mobilité à l'échelle de la Commune.





PRÉSENTATION DU SECTEUR DE LA VOIRIE

par Jean-Daniel Bersier
Chef du secteur Voirie

Le secteur Voirie se compose d'une équipe de sept personnes travaillant à plein temps et d'un Chef de secteur. Le COVID-19 nous a aussi impactés dans l'organisation de nos prestations. Toutefois, le secteur Voirie a toujours assuré l'évacuation des déchets et a maintenu un état de propreté correct de tout le territoire communal.

Le secteur Voirie est très diversifié. Voici un panel des activités que nous exerçons au sein de ce secteur.

7 jours sur 7 et 365 jours par année, nous vidons les quelques 400 poubelles sur le domaine public de toute la Commune et procédons au nettoyage des WC publics. Sur simple appel téléphonique, nous collectons certains déchets chez les personnes à mobilité réduite et chez les personnes âgées qui n'ont pas la possibilité de les évacuer elles-mêmes. Nous assurons aussi divers remplacements dans les déchetteries des villages.

Au sein de notre équipe, nous avons aussi un Monsieur Propre dont la fonction est d'opérer des contrôles réguliers sur tous les containers enterrés de la Commune. L'entretien courant des Moloks (containers enterrés) avec le changement des batteries et la vérification de leur état général fait également partie de ses attributions. Il se déplace dans les villages afin de contrôler les poubelles et les compacteurs. S'il trouve divers déchets qui ne sont pas conditionnés correctement, une fouille des sacs poubelles est exécutée et un rapport est rédigé dans le but de limiter et gérer certaines incivilités. Dans le cas d'identification du propriétaire de sac poubelle déposé illicitement, une procédure est ouverte et une amende de minimum de CHF 100,- est adressée au contrevenant. Il effectue aussi divers contrôles à différents endroits. Durant cette surveillance, M. Propre met l'accent sur la prévention, notamment auprès des écoles.

Le nettoyage de notre belle ville nous tient à cœur. C'est pourquoi une personne à plein temps s'occupe entre autres du balayage manuel, ramassage des mégots, ramassage des papiers et désherbage. L'équipe de la Voirie s'occupe aussi de tout le matériel urbain. Les réparations des bancs, ponçage, peinture, soudage et autres font partie des tâches. Elle entretient également toutes les places de jeux de la ville et des villages fusionnés.

Nos prestations comprennent aussi le fauchage des bords de route afin de garantir une visibilité pour les automobilistes, l'entretien des passages et des chemins AF pour les piétons et les randonneurs.



CIMETIÈRE ESTAVAYER-LE-LAC

Il est des endroits dont on aime plus parler que d'autres, il est des articles plus faciles à rédiger que d'autres, mais même s'ils sont un peu tabous, les cimetières font partie de la vie d'une Commune et de la vie de ses citoyens.

Le cimetière communal d'Estavayer-le-Lac, avec sa vue sur le lac et surplombé par la Tour de la trahison, est entretenu par la Commune.

Il s'agit, en effet, de garder ce lieu aussi propre, paisible et harmonieux que possible. Tout au long de l'année, l'équipe des Espaces verts suit alors avec attention l'élagage des arbres, les diverses plantations florales, la taille de la haie de thuyas, ainsi que le désherbage manuel des allées.

Mais au fil du temps, il est constaté que ce dernier prend de plus en plus de temps, en plus de l'entretien général des surfaces vertes de la ville et des villages.

Le Chef de secteur M. Fornerod, avec son équipe, s'est alors penché sur cette problématique. Après diverses propositions, il a été décidé d'embellir cet endroit et d'y mettre un peu de gaîté en remplaçant les grandes zones en gravier par des zones en gazon fleuri. Celui-ci demande peu d'entretien et la magie des fleurs et leur ballet de couleurs, permettront de rendre ce lieu moins austère et souhaitons-le, d'apaiser quelque peu la peine de ses visiteurs en le rendant plus accueillant.

Le but de cette démarche, précise M. Fornerod, est également de promouvoir la biodiversité des insectes et de la flore, nouveau concept qui s'étend d'ailleurs à l'ensemble de la ville.

Nous entretenons les escaliers, la signalétique de certains sentiers pédestres qui traversent les différentes zones de la Commune et comblons les nids de poule. Nous nous occupons également des changements de signalisation en ville et de la réparation lors de casse ou de déprédations.

Notre équipe collabore étroitement avec le secteur des Espaces Verts pour la construction des décorations qui ornent les giratoires, mais aussi pour leur mise en place. Ainsi, nous pouvons mettre à profit les qualifications de notre personnel et assurer diverses prestations dans les différents domaines tels que la peinture ou la serrurerie. Parmi les besoins communaux, on trouve la peinture des places de parc, la peinture des passages piétons ou d'autres éléments, le soudage des barrières cassées et des éléments de décoration des jardiniers, etc. Le secteur Voirie s'occupe également des activités liées à la gestion du cimetière telles que creuses pour les inhumations, le jardin du souvenir ainsi que les exhumations.

Le secteur Voirie est sollicité dans le cadre de toutes les manifestations. En effet, il gère la mise à disposition de divers matériels tels que barrières, containers, bennes, tables et bancs. Ces sollicitations occupent une bonne partie de l'équipe tous les week-ends durant la période allant de début avril à fin octobre de chaque année.

Durant la période estivale, la quantité des prestations à fournir nous contraint à engager des employés en contrat de durée déterminée (CDD) pour renforcer notre équipe. Tout ceci nécessite une planification hebdomadaire fine exécutée par le Chef de secteur afin de coordonner toutes les interventions de l'équipe de terrain.

Nous entretenons aussi notre parc à machines selon nos possibilités et nos moyens techniques. Nous réalisons différents transports de bennes pour la taille. Nous collaborons aussi étroitement avec tous les services communaux selon les besoins afin d'être performants envers nos citoyens.

Enfin, l'équipe de Voirie s'occupe du service hivernal, qui comporte trois équipes de quatre personnes afin que les routes de notre Commune soient déblayées et salées. Le planning est rédigé sur plan avec diverses priorités d'ouverture des routes. La priorité est donnée aux axes qu'utilisent les transports publics et aux principaux accès. Par la suite, le déblaiement s'étend aux quartiers et enfin ce sont les trottoirs, les escaliers et chemins piétonniers qui sont nettoyés. L'équipe veille à la sécurité de toute la population durant les mois d'hiver.



LA VIE DE POMPIER

Cette soirée a été marquée, au niveau des démissions, par celle du Capitaine et Cdt remplaçant Dominic Catillaz, qui a souhaité quitter son activité après 31 ans de service, dont 25 en tant que membre de l'Etat-Major ! Un vibrant et émouvant hommage lui a été rendu.

ONT DÉMISSIONNÉ DU CSPi :

- Les Sapeurs Matyas Kisfaludy, Jonathan Jaquenoud, José Ferreira Palma, Nicole Buess, Joao Carlos Santos, Vincent Bifrare, Cynthia Vessaz, jusqu'à 5 ans de service;
- L'Appointé Yann Grandgirard, après 8 ans de service;
- Le Fourrier Michel Etter, de la section Ruyres-Morens 20 ans de service;
- Le Lieutenant Pascal Torche de la section Vuissens, après 25 ans de service;
- L'Appointé Frédéric Wittwer de la section Lully, après 27 ans de service.

Ces personnes ont également été vivement remerciées.

AU NIVEAU DES NOMINATIONS :

- Le Capitaine David Bize promu à la fonction de Cdt remplaçant du Corps et Officier du CR;
- La Lieutenant Mylène Criblet promue à la fonction de Cheffe de section Estavayer et Font-Châillon du CSPi;
- Le Lieutenant Eric Givel promu au grade de Capitaine avec la fonction de Chef logistique du Corps et Officier du CR;
- Le Premier Lieutenant Stéphane Savary promu au grade de Capitaine avec la fonction de Chef de la section 3 du CR et Officier du CR;
- Le Lieutenant Grégory Chollet promu au grade de Premier-Lieutenant avec la fonction d'Officier du CSPi, Chef de la section Bussy-Sévaz et Officier CR;
- Le Sergent Denis Currat promu au grade de Lieutenant avec la fonction d'Officier du CSPi section Murist-Vuissens;
- Le Lieutenant Luiz Dos Santos au grade de Premier-Lieutenant avec la fonction d'Officier CR et remplaçant chef de section 2 CR;
- Le Lieutenant Etienne Ducommun promu au grade de Premier-Lieutenant avec la fonction d'Officier CR et remplaçant Chef de section 4;
- Le Caporal Sylvain Panchaud promu au grade de Lieutenant avec la fonction d'Officier du CSPi section Murist-Vuissens.

SERVICE DU FEU

Le traditionnel rapport annuel du CR-CSPi a eu lieu le 18 janvier dernier à la salle de la Prillaz. 2019 était une année d'inauguration de nouveaux véhicules ainsi que l'année des 150 ans de la Fédération suisse des sapeurs-pompiers qui ont été fêtés chez nous par des portes ouvertes le 31 août dernier.

123 APPELS

2642 HEURES

Au niveau des interventions, le CR-CSPi a répondu à 123 appels tous confondus, ce qui représente une légère diminution par rapport à 2018 qui en comptait 149 :

- 15 SECUTEL
- 3 Feu de véhicules
- 15 Feu dans ou proche bâtiments
- 5 Feu hors bâtiments
- 0 Feu de cheminée
- 0 Sauvetage désincarcération
- 3 Sauvetage animaux
- 34 Défense hydrocarbure
- 5 Défense chimique (y.c. alarme auto chimie)
- 21 Alarme automatique (levée de doute)
- 19 Eléments naturels et inondations
- 3 Assistance technique
- 7 Prélèvement pour le Service de l'environnement des lacs de Morat, Neuchâtel et Schiffenen



Capitaine et Cdt remplaçant Dominic Catillaz

Toutes ces interventions ont nécessité 2642 heures de travail contre 3082 en 2018.

Comme objectifs pour 2020, il s'agira notamment d'appliquer les valeurs de la Commune qui sont :

- L'engagement optimiste
- Le respect
- La responsabilité exemplaire
- L'esprit d'équipe

Major Patrick Michel, Cdt CR-CSPi

Informations sur l'eau potable

LE CHLOROTHALONIL ET SES MÉTABOLITES

La qualité de l'eau potable fait l'objet d'analyses de plus en plus performantes sur des substances détectables dans des concentrations de plus en plus infimes. Ces progrès techniques et scientifiques nous permettent une surveillance accrue au service du maintien de l'excellente qualité de l'eau potable.

L'Office fédéral de l'agriculture (OFAG) a décidé de retirer l'autorisation de mise en circulation des produits contenant le fongicide chlorothalonil dès janvier 2020. Ces produits étaient utilisés depuis les années 70. Le chlorothalonil se dégrade naturellement dans le sol, mais génère des sous-produits de dégradations appelés métabolites. La connaissance et le suivi des métabolites du chlorothalonil dans les eaux sont relativement récents. À la suite d'une première campagne menée sur un des métabolites l'année dernière, les Cantons en collaboration avec la Confédération en réalisent une seconde, portant sur 4 autres sous-produits du chlorothalonil. Cette évaluation globale concerne tout le Plateau Suisse de Genève jusqu'au Lac de Constance.

Dans ce cadre, les dernières analyses réalisées par le SAAV (Service de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires) sur les points de production et de captage d'eau dans le district de la Broye ont mis en évidence les résultats suivants :

- La teneur moyenne en métabolite du chlorothalonil R471811 sur l'eau distribuée dans l'ensemble des réseaux dépasse la valeur maximale admise. Les valeurs varient selon les endroits des prélèvements. Cette valeur est fixée par l'OPBD.
- Les teneurs des autres métabolites du chlorothalonil analysés (4 autres métabolites) sont inférieures aux normes en vigueur, voire inférieures au seuil de détection.

Le détail des analyses est présent sur le site internet de la Commune, dans la rubrique des Eaux. Les métabolites du chlorothalonil sont sans doute présents depuis de nombreuses années déjà dans les eaux souterraines, dans les rivières ainsi que dans le Lac de Neuchâtel. Les filières de traitement actuelles ne permettent pas d'éliminer cette substance de façon suffisante.

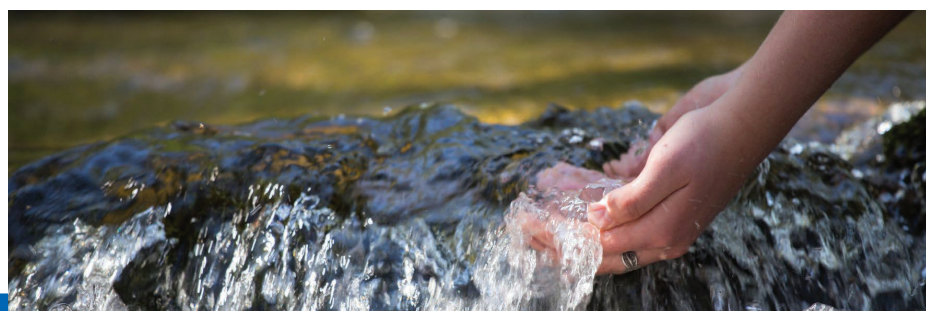
Nous insistons sur le fait que, selon l'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (OSAV) :

« Les consommateurs peuvent continuer de boire de l'eau potable dans laquelle on a détecté des métabolites du Chlorothalonil. Les exigences fixées pour l'eau potable en Suisse sont très élevées » .

La mesure la plus importante a déjà été prise, avec l'interdiction de l'utilisation du chlorothalonil à partir de janvier 2020. Cela signifie que la présence des produits de décomposition dans les eaux diminuera progressivement.

Par ailleurs, tous les autres paramètres analysés sont conformes à la législation en vigueur concernant l'eau de boisson et démontrent la très bonne qualité de l'eau potable.

En collaboration avec les services cantonaux, et en fonction des avancées techniques en la matière, les producteurs et distributeurs d'eau vont entreprendre les démarches nécessaires à l'amélioration des connaissances sur ce sujet et à la mise en place des solutions les plus adéquates.



Rond-point de la Grenouille



Il est incontournable ou presque, tout habitant de la région le connaît, nous vous parlons bien sûr du « giratoire de la Grenouille ». Situé à l'entrée de la ville, côté Lully, il est reconnaissable de loin, grâce à sa fameuse Grenouille, en place depuis 2011, œuvre de notre artiste local « Gobio ».

Afin de lui donner un petit air de fraîcheur, le secteur des Espaces verts a décidé de lancer un nouveau projet.

Que personne ne s'inquiète, si son emblématique grenouille reste en place, c'est au sol que les espaces verts sont intervenus, facilitant ainsi l'entretien de celui-ci, tout en y amenant une touche lacustre ; petit clin d'œil à notre région et au bateau de son « habitante ».

Il a alors été décidé d'y faire un endroit minéral avec de la grave du lac, de différentes granulométries : sable, limon et gravier concassé. Cette grave sera joliment complétée par des plantes vivaces indigènes.

Le but, comme le souligne le Chef de secteur M. Fornerod, est de prioriser la biodiversité, non pas uniquement à cet endroit, mais sur l'ensemble de la Ville d'Estavayer-le-Lac.

On entend par biodiversité l'ensemble des espèces vivantes, des gènes et des écosystèmes qui interagissent entre eux. Grâce à la biodiversité, la nature peut se remettre des changements qui pourraient survenir puisqu'elle est composée d'une multitude d'organismes vivants. C'était alors une évidence de s'y intéresser et d'en faire désormais profiter notre belle Commune.



Le réseau écologique de Vuissens a 10 ans !

RÉSEAU ÉCOLOGIQUE

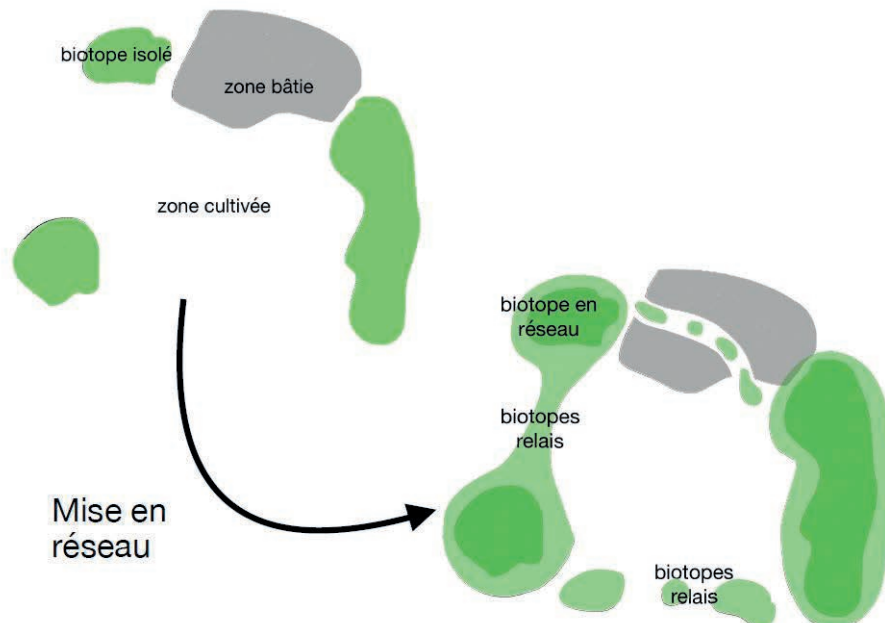
par Anne-Claude Jacquat, bureau Idéal Horizon, conseil en environnement

Au printemps 2010, 8 agriculteurs exploitant des terrains sur la Commune de Vuissens s'engagent à participer à un projet collectif en faveur de la biodiversité. Le projet, soutenu par la Commune, prévoit d'améliorer la qualité des surfaces de promotion de la biodiversité existante et d'en implanter de nouvelles dans les zones déficitaires. Les espèces ciblées par ces mesures sont par exemple le Lièvre brun, la Pie-grièche écorcheur, la Fauvette grisette, le Lézard agile, les Zygènes (de beaux papillons noirs à taches rouges) ou la flore typique de prairies maigres.

En 10 ans, le taux de SPB dans le périmètre est passé de 10% à plus de 17% de la surface agricole utile. La zone déficitaire a été diminuée grâce à la mise en place de jachères, d'ourlets herbeux et la plantation de deux haies. Des structures comme des tas de branches ou des nichoirs apportent une aide précieuse aux petits mammifères et aux oiseaux. L'ensemencement par la fleur de foin a amélioré la qualité botanique de prairies où se plaisent de nombreux papillons et autres insectes. Aujourd'hui, le réseau compte 11 membres qui continuent de soigner ces structures écologiques pour offrir à la faune sauvage de bonnes conditions pour s'y épanouir durablement. Et leur efforts sont récompensés : cette année, au moins deux couples de Pies-grièches écorcheurs ont été repérés dans les haies du réseau (photo: ©idealhorizon, Vuissens, mai 2020) !

Pour plus d'informations sur le réseau de Vuissens ou les réseaux en général:
www.idealhorizon.ch

©A-C Jacquat, idealhorizon



Historique des réseaux écologiques

En 1994, la Suisse ratifie la Convention sur la diversité biologique signée lors du sommet de Rio en 1992 (Agenda 21). La Confédération et les cantons s'engagent à prendre des mesures d'encouragement de la diversité biologique. Cela se traduit dans le milieu agricole par l'entrée en vigueur dès 1998 des PER (prestations écologiques requises). L'OPD (Ordonnance sur les paiements directs) oblige les agriculteurs à consacrer au moins 7% de la surface agricole utile (respectivement 3,5% pour les cultures spéciales) à des surfaces de promotion de la biodiversité (SPB).

Malgré ces mesures, la dégradation et la fragmentation des habitats continuent d'éroder les populations d'espèces sensibles. Depuis 2001, l'Ordonnance fédérale sur la qualité écologique (OQE) permet aux agriculteurs d'initier sur une base volontaire des projets de réseaux écologiques visant à améliorer l'impact des SPB sur la biodiversité. Avec l'aide d'un spécialiste, une étude est menée à l'échelle d'une région pour identifier les manques et proposer des mesures ciblées sur les besoins des espèces menacées. Le taux global de SPB dans le périmètre du projet doit atteindre au moins 12% à la fin de la durée du contrat (actuellement 8 ans).

Le Canton de Fribourg compte 49 projets (chiffres 2019) impliquant plus de 2800 exploitations agricoles. Le projet de Vuissens n'est donc pas isolé. Il est entouré de projets vaudois. La biodiversité n'a pas de frontière!



Pierre Ménétrey et Peter Hoess, 2 membres du réseau de Vuissens.



Estavayer-le-Lac, ville touristique

L'OBSERVATOIRE DU TOURISME

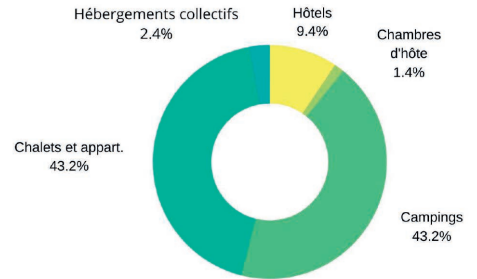
L'Observatoire fribourgeois du Tourisme recueille des données quantitatives et qualitatives. Outil stratégique, le traitement des statistiques permet de mieux connaître la clientèle et de définir plus précisément les cibles des actions promotionnelles.

Ainsi nous savons, et ce n'est pas une surprise, qu'à Estavayer-le-Lac le pic touristique est de mai à septembre. Nos hôtes viennent principalement de Suisse et plus précisément de Suisse allemande. Les autres nationalités les plus représentées sont allemandes et françaises. Nous avons tout de même recensé plus de 60 nationalités différentes telles que chinoises, américaines et russes.

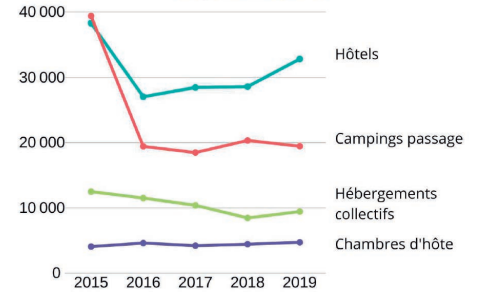
L'équipe de l'Office du tourisme travaille à faire connaître la marque «Estavayer-le-Lac/Payerne Tourisme» en la positionnant comme une destination à part entière dans le paysage touristique valdo-fribourgeois, suisse et européen. Nous avons la chance de pouvoir nous appuyer sur une offre importante, tant en qualité qu'en quantité : région au riche passé, aux nombreuses activités sportives et culturelles, au patrimoine gustatif et à la nature intacte, autant de points d'acrocche à promouvoir dans un esprit de tourisme durable et responsable.

L'Office du tourisme «Estavayer-le-Lac/Payerne Tourisme», structure intercantonale toujours en évolution, est composée d'une équipe de 9 personnes, représentant 6,5 équivalents plein temps. Son directeur est Monsieur Philippe Sproll. www.estavayer-payerne.ch

Nuitées 2019 de la Broye fribourgeoise par type d'hébergement



Évolution des nuitées hors forfaits résidents secondaires Broye fribourgeoise



Source: FribourgTourisme

la majeure partie de nos nuitées sont des forfaits de résidences secondaires

SENTIER NATURE DE LA MOLIÈRE

En ces temps particuliers, pourquoi ne pas vous promener du côté de Murist où deux sentiers didactiques ont été créés il y a quelques années. Tout au long des sentiers, des panneaux informent sur les aspects historiques, agricoles, forestiers et naturels de l'ancienne Commune de Murist. Les informations se trouvent sur notre site internet, sous la page 'Tourisme'. Un flyer est également disponible à l'Office du tourisme.





Manifestations

de juillet à fin septembre selon infos reçues officiellement au 10 juin 2020.

SOUS RÉSERVE DE LA SITUATION COVID-19

juillet

31 juillet **Fête nationale** Font, Forel et Vuissens

août

1er août **Fête nationale** Estavayer-le-Lac et Murist

8 août **Fête du Port** Port de plaisance

9 août **12h Lacustres** Plage communale

9 août **Trikids Terra** Concours hippique

9 août **Fête de la St-Laurent** Place Nova Friburgo

du 28 au 30 août **Bénichon staviacoise** Vieille-Ville

septembre

du 4 au 20 septembre **Cinéma Open-Air** Cour du château de Chenaux

5 septembre **Aubade** Vieille-Ville

10 au 14 septembre **Bénichon des Campagnes** Font, Bussy, Murist et Forel

12-13 septembre **Régate C3L** Cercle de la Voile

19 septembre **Racing Tour** Cercle de la Voile

25, 26 et 27 septembre **VW Bus party** Place concours hippique

25 au 27 septembre **Recrotzons** Montbrelloz-Murist-
Rueyres-les-Prés

PLUS D'INFORMATIONS SUR NOTRE SITE INTERNET

Le site Internet www.estavayer.ch est accessible sur ordinateur et avec une version adaptée pour smartphone. Il contient de nombreuses informations utiles pour les citoyens et les tiers.

PAGE FACEBOOK

Rejoignez-nous sur notre page Facebook Commune d'Estavayer. Des messages y sont régulièrement publiés (informations, photos, articles de journaux, etc.).



Sport-Loisirs 2020

C'est avec grand plaisir que nous vous informons qu'à la suite des nouvelles mesures prises par le Conseil fédéral dans la lutte contre le COVID-19, **l'édition 2020 de Sport-Loisirs aura lieu !** Bien que certaines mesures et adaptations vont donner un goût un peu différent à cette mouture, celle-ci n'en sera pas moins inoubliable pour les enfants !

Pour plus d'informations ainsi que pour les inscriptions, n'hésitez pas à consulter notre site internet ou appeler le 026 664 80 15.

1ère semaine du 6 au 10 juillet 2020
2ème semaine du 13 au 17 juillet 2020
3ème semaine du 20 au 24 juillet 2020

